

## **BUREAU DES NORMES (pour la production et la conservation des ressources numériques)**

### **Contexte**

On convient de créer une instance de concertation, chargée d'assurer, par la mise en place de politiques et de normes communes, la bonne coordination de l'ensemble des activités de numérisation de la bibliothèque, afin de réduire les risques de redoublement du travail et de maintenir la qualité ainsi que l'uniformité de la production de documents numériques. Cette entité est le Bureau des normes (BdN).

### **Mission**

Le Bureau des normes a pour mission de superviser et d'assurer la bonne coordination des aspects documentaires, normatifs et logistiques de la numérisation et de la production numérique réalisées à la BUL. Il est composé d'un comité d'experts qui veille à la cohérence des orientations stratégiques de production numérique, de numérisation et de conservation des documents, tant du point de vue de la planification des projets que des standards et normes appliqués.

### **Mandats**

1. Volet **documentaire** – Étudier l'ensemble des besoins en matière de production numérique, de numérisation et de conservation au sein de la BUL et proposer des priorités, validées par la Direction de la BUL.
  - Établir et valider la politique documentaire de numérisation des collections de la bibliothèque, qui détermine les grands axes de numérisation et les corpus à numériser.
  - Étudier l'ensemble des projets de numérisation et de production numérique, établir des priorités et approuver le calendrier de réalisation.
  - Établir une politique d'aiguillage des différentes demandes de numérisation et de production numérique émanant de l'interne et de l'externe entre les différents services (PNPCC, BDA, PEB).
  
2. Volet **normatif** – Valider et approuver les normes et les standards à appliquer dans l'ensemble des projets afin d'assurer une cohérence entre les projets et le respect des normes reconnues en termes de production, de diffusion, d'interopérabilité et de conservation des documents numériques. Ces normes sont appliquées par l'ensemble des prestataires de numérisation au sein de la BUL : PNPCC, PEB, BDA.
  - Valider et approuver les normes et meilleures pratiques relatives à la numérisation et aux documents nés numériques :
    - les formats de fichiers (formats, niveau de compressions, bits, etc.), en fonction des objectifs (diffusion, conservation, soutien à la recherche et à l'enseignement);
    - les paramétrages (colorimétrie, etc.);
    - le balisage XML (schémas, niveau de balisage, etc.) lorsque requis.

- Adopter les normes relatives à la description des documents (notamment en fonction des spécifications du dépôt numérique fiable) :
    - schémas de métadonnées descriptives;
    - schémas de métadonnées administratives;
    - schémas de métadonnées techniques.
3. Volet **logistique** – Assurer une répartition rationnelle des équipements en fonction des missions de chaque prestataire de numérisation au sein de la BUL.
- Établir et mettre à jour l’inventaire de l’ensemble des équipements de numérisation au sein de la BUL.
  - Répartir les équipements.
  - Recommander l’achat de nouveaux équipements si besoin.

### **Expertises et composition du Bureau des normes (BdN)**

Les expertises requises au sein du BdN sont les suivantes : création de métadonnées; conservation numérique; numérisation de documents statiques (livres, cartes, affiches, etc.) et de documents dynamiques (documents sonores et audiovisuels); diffusion des collections et besoins utilisateurs; informatique documentaire; connaissance des collections de la bibliothèque; gestion du droit d’auteur.

Le BdN est composé, de représentants des directions suivantes :

- DATC :
  - Émilie Fortin, chef de section PNPCC
  - Jean-François Ruest, responsable des contenus numériques/spécialiste des métadonnées des documents numériques;
  - Un représentant de l’équipe de la production numérique et de la numérisation
- DSC : Sonia Léger
- DSU : Sarah Samson
- DSRA : Pierre Lasou et en soutien Dominique Lapierre
- DTSI : Aladin Radja

### **Première année de mise en place**

- Déterminer le fonctionnement du BdN (nombre de réunions annuelles, groupes de travail dédiés, etc)
- Politique de numérisation et de production numérique de la BUL
- Recenser les demandes de numérisation, établir les priorités et approuver le calendrier de numérisation.

Janvier 2017